



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Laval, le 13 mars 2019

### **Le Groupe Lactalis réagit contre les propos de Monsieur le Député Richard Ramos.**

Le Groupe Lactalis s'étonne des attaques portées par Monsieur le Député Richard Ramos et Madame Véronique Richez-Lerouge, ce jour à l'Assemblée Nationale, visant à discréditer le Groupe.

En effet, l'opération menée aujourd'hui, par laquelle Monsieur le Député Richard Ramos et Madame Véronique Richez-Lerouge, ont distribué un camembert au lait cru visant directement le Groupe avec des informations infondées, ne tiennent absolument pas compte de la réalité des productions du Groupe, du travail et de l'engagement de ses collaborateurs au quotidien.

« Nous rappelons que Lactalis est un acteur majeur dans le Camembert de Normandie AOP et que nous développons depuis deux sites Normands, la production de Camemberts au lait pasteurisé de qualité et appréciés des consommateurs » a déclaré Michel Nalet, porte-parole du Groupe Lactalis.

« Notre Groupe est le premier fabricant de fromages au lait cru et défend ces productions. Le Camembert est un produit emblématique de notre culture fromagère, que nous avons à cœur de promouvoir sur le territoire français mais aussi à l'international. Toutes les accusations visant à créer du discrédit sont inutiles pour une filière laitière Normande qui a besoin de créer de la valeur et non de la polémique », a ajouté Michel Nalet.